



CONCOURS NATIONAL 2017-2018

DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES MEMBRES
DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES

Etablissements de l'étranger

■ PRIX d'EXPRESSION ÉCRITE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les travaux devront être réalisés en classe

COLLÈGES

Sujets proposés

- 1. Le chemin de l'école est-il pour vous un itinéraire banal ou, une occasion d'observations, de rencontres, de rêves ?*

OU

- 2. Un sujet proposé par le professeur énoncé clairement en tête de la copie*

LYCÉES

Sujet proposé

- Vous avez été témoin d'une scène d'injustice. Qu'avez-vous ressenti ? Comment avez-vous réagi ?*

■ PRIX DE LA JEUNE POÉSIE

Les formes fixes ou libres seront acceptées. Ecrire un poème ne dépassant pas une page.

■ PRIX MAUPASSANT DE LA JEUNE NOUVELLE

CLASSES DE 4^e, 3^e, LYCÉES ET UNIVERSITÉS

Ecrire une nouvelle de 6 pages au maximum. La présentation « traitement de texte » est demandée. La définition de ce genre est celle que l'on peut trouver dans les programmes officiels.

IMPORTANT – INFORMATIONS PRATIQUES

1°/ Les travaux devront être strictement **personnels, individuels** et **authentiques**.

2°/ Chaque copie devra porter, de façon lisible : nom, prénom, classe de l'élève (et son équivalence dans le système français), nom et coordonnées très précises de l'établissement ainsi que la signature du professeur.

3°/ Les cinq meilleures copies par classe et par niveau devront être adressées avant le :

15 mars 2018

au secrétariat national de l'AMOPA : 30, avenue Félix Faure - 75 015 PARIS

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le secrétariat national :

Tél : 01 45 54 50 82 - amopa.courriel@orange.fr - Site : www.amopa.asso.fr